

Le bureau local UFAP/UNSa Justice dénonce une nouvelle fois des **pratiques pour le moins douteuses** au sein de notre établissement.

Une activité « cirque » a été organisée sur l'établissement. Loin de nous de juger de la pertinence de celle-ci, mais plusieurs points nous posent questions.

Une organisation clownesque qui interroge

Une note de service a été rédigée pour cadrer l'activité, préciser son déroulement et lister les détenus autorisés à y participer. Malgré cela, un personnel de l'établissement, visiblement décidé à fêter carnaval avec un peu de retard, s'est improvisé directeur de l'administration pénitentiaire.

Mécontente de constater que l'activité cirque ne mobilisait pas autant de détenus qu'espéré, cette personne s'est permise de se rendre en bâtiment pour récupérer des détenus inscrits... et d'autres qui ne l'étaient pas !!!

À quoi bon mobiliser nos administratifs pour rédiger des notes de service si celles-ci ne sont pas respectées ?

À quoi bon cadrer une activité si chacun s'autorise à en réécrire les règles selon son humeur du jour ?

Il est utile de rappeler que ces notes **font foi** et qu'elles existent précisément pour éviter incidents, tensions et incompréhensions entre les professionnels du centre pénitentiaire. Nous espérons que la direction saura **remettre de l'ordre** dans la gestion de ces activités et rappeler fermement les règles encadrant les mouvements collectifs.

Nous espérons également que la doctrine de l'établissement en période de tension RH sera réaffirmée, afin que nous puissions nous recentrer sur l'essentiel : la sécurité et le respect des missions prioritaires.

Enfin, nous appelons la direction à être particulièrement vigilante en matière de probité lorsqu'une activité devient une affaire de famille même si c'est coutumier avec les cirques !

« Le respect des règles n'est pas une option, c'est un fondement. » – Aristote
Pour le bureau local UFAP/UNSa justice

Le secrétaire local et ses adjoints.